

SOMMAIRE

	Pages
Organisation de la formation au collège	5
Classe de 3e - LV1	79
• Organisation des enseignements dans les classes de 3e des collèges	81
• Programme	85
• Accompagnement	101

« Droits réservés » :

« Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant aux termes de l'article L. 122-5 2° et 3° d'une part que "les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, que "les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées", **toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement du CNDP est illicite** (article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle ».

© 1999 – CNDP, 29, rue d'Ulm, F 75005 Paris
ISBN 2-240-72497-8

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

ENSEIGNER AU COLLÈGE

RUSSE
LV1-LV2

Programmes

et

Accompagnement

Réédition septembre 1999
(Édition précédente 1998)

CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

Organisation de la formation au collège

Décret n° 96.465 du 29 mai 1996 – (BO n° 25 du 20 juin 1996)

Article 1^{er} – Le collège accueille tous les élèves ayant suivi leur scolarité élémentaire. Il leur assure, dans le cadre de la scolarité obligatoire, la formation qui sert de base à l'enseignement secondaire et les prépare ainsi aux voies de formation ultérieures.

Article 2 – Le collège dispense à tous les élèves, sans distinction, une formation générale qui doit leur permettre d'acquérir les savoirs et savoir-faire fondamentaux constitutifs d'une culture commune. Il contribue également, par l'implication de toute la communauté éducative, à développer la personnalité de chaque élève, à favoriser sa socialisation et sa compréhension du monde contemporain.

S'appuyant sur une éducation à la responsabilité, cette formation doit permettre à tous les élèves d'acquérir les repères nécessaires à l'exercice de leur citoyenneté et aux choix d'orientation préalables à leur insertion culturelle, sociale et professionnelle future.

Article 3 – L'enseignement est organisé en quatre niveaux d'une durée d'un an chacun, répartis en trois cycles pédagogiques :

- le cycle d'adaptation a pour objectif d'affermir les acquis fondamentaux de l'école élémentaire et d'initier les élèves aux disciplines et méthodes propres à l'enseignement secondaire. Il est constitué par le niveau de sixième ;
- le cycle central permet aux élèves d'approfondir et d'élargir leurs savoirs et savoir-faire ; des parcours pédagogiques diversifiés peuvent y être organisés ; il correspond aux niveaux de cinquième et de quatrième ;
- le cycle d'orientation complète les acquisitions des élèves et les met en mesure d'accéder aux formations générales, technologiques ou professionnelles qui font suite au collège. Il correspond au niveau de troisième.

Des enseignements optionnels sont proposés aux élèves au cours des deux derniers cycles.

Les conditions de passage des élèves d'un cycle à l'autre sont définies par le décret du 14 juin 1990 susvisé.

Article 4 – Dans le cadre des objectifs généraux de la scolarité au collège définis par les articles 2 et 3, le ministre chargé de l'éducation nationale fixe les horaires et les programmes d'enseignement.

Les modalités de mise en œuvre des programmes d'enseignement et des orientations nationales et académiques sont définies par les établissements, dans le cadre de leur projet, conformément aux dispositions de l'article 2-1 du décret du 30 août 1985 susvisé.

Article 5 – Le collège offre des réponses appropriées à la diversité des élèves, à leurs besoins et leurs intérêts.

Ces réponses, qui ne sauraient se traduire par une organisation scolaire en filières, peuvent prendre la forme d'actions diversifiées relevant de l'autonomie des établissements.

Elles peuvent également prendre d'autres formes, dans un cadre défini par le ministre chargé de l'éducation nationale, notamment :

- un encadrement pédagogique complémentaire de l'enseignement ;
- des dispositifs spécifiques comportant, le cas échéant, des aménagements d'horaires et de programmes ; ces dispositifs sont proposés à l'élève avec l'accord de ses parents ou de son responsable légal ;
- des enseignements adaptés organisés, dans le cadre de sections d'enseignement général et professionnel adapté, pour la formation des jeunes orientés par les commissions de l'éducation spéciale prévues par la loi du 30 juin 1975 susvisée ;
- une formation s'inscrivant dans un projet d'intégration individuel établi à l'intention d'élèves handicapés au sens de l'article 4 de la loi du 30 juin 1975 susvisée ;
- des formations, partiellement ou totalement aménagées, organisées le cas échéant dans des structures particulières, pour répondre par exemple à des objectifs d'ordre linguistique, artistique, technologique, sportif ou à des besoins particuliers notamment d'ordre médical ou médico-social. Les modalités d'organisation en sont définies par le ministre chargé de l'éducation nationale, le cas échéant conjointement avec les ministres concernés. Des structures particulières d'éducation peuvent également être ouvertes dans des établissements sociaux, médicaux ou médico-éducatifs, dans des conditions fixées par arrêté conjoint du ministre chargé de l'éducation nationale et du ministre chargé de la santé.

Par ailleurs, peuvent être proposées aux élèves, en réponse à un projet personnel, des formations à vocation technologique ou d'initiation professionnelle dispensées dans des établissements d'enseignement agricole. Les modalités d'organisation en sont définies par arrêté conjoint du ministre chargé de l'éducation nationale et du ministre chargé de l'agriculture.

Article 6 – Le diplôme national du brevet sanctionne la formation dispensée au collège.

Article 7 – Au terme de la dernière année de scolarité obligatoire, le certificat de formation générale peut, notamment pour les élèves scolarisés dans les enseignements adaptés, valider des acquis ; ceux-ci sont pris en compte pour l'obtention ultérieure d'un certificat d'aptitude professionnelle.

Article 8 – Afin de développer les connaissances des élèves sur l'environnement technologique, économique et professionnel et notamment dans le cadre de l'éducation à l'orientation, l'établisse-

ment peut organiser, dans les conditions prévues par le Code du travail, des visites d'information et des séquences d'observation dans des entreprises, des associations, des administrations, des établissements publics ou des collectivités territoriales ; l'établissement organise également des stages auprès de ceux-ci, pour les élèves âgés de quatorze ans au moins qui suivent une formation dont le programme d'enseignement comporte une initiation aux activités professionnelles.

Dans tous les cas une convention est passée entre l'établissement dont relève l'élève et l'organisme concerné. Le ministre chargé de l'éducation nationale élabore à cet effet une convention-cadre.

Article 9 – Dans l'enseignement public, après affectation par l'inspecteur d'académie, l'élève est inscrit dans un collège par le chef d'établissement à la demande des parents ou du responsable légal.

Article 10 – Les dispositions du présent décret sont applicables en classe de sixième à compter de la rentrée scolaire 1996, en classe de cinquième à compter de la rentrée scolaire 1997, en classe de quatrième à compter de la rentrée scolaire 1998, en classe de troisième à compter de la rentrée scolaire 1999.

Article 11 – Le décret n° 76-1303 du 28 décembre 1976 relatif à l'organisation de la formation et de l'orientation dans les collèges est abrogé progressivement en fonction du calendrier d'application du présent décret défini à l'article 10.

Article 12 – Le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministre du travail et des affaires sociales, le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, le secrétaire d'État à la santé et à la sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris,
le 29 mai 1996
Alain JUPPÉ

Par le Premier ministre :
Le ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur
et de la recherche
François BAYROU

Le ministre du travail
et des affaires sociales
Jacques BARROT

Le ministre de l'agriculture,
de la pêche et de l'alimentation
Philippe VASSEUR

Le secrétaire d'État à la santé
et à la sécurité sociale
Hervé GAYMARD

Classe de Troisième

LV1

Organisation des enseignements du cycle d'orientation de collège (classe de troisième)

Arrêté du 26 décembre 1996 – (BO n° 5 du 30 janvier 1997)

Article 1^{er} – Les horaires des enseignements obligatoires et facultatifs applicables aux élèves du cycle d'orientation de collège (classe de troisième) sont définis en annexe du présent arrêté.

Article 2 – Les classes de troisième sont organisées en troisième à option langue vivante 2 et en troisième à option technologie. Le choix de l'une ou de l'autre ou d'une troisième en lycée professionnel appartient aux parents ou au responsable légal.

Article 3 – Les élèves de troisième à option langue vivante 2 peuvent choisir un ou deux enseignements optionnels facultatifs de latin, grec ou langue régionale.

Les élèves de troisième à option technologie peuvent choisir un enseignement optionnel facultatif de deuxième langue vivante.

Article 4 – En vue de remédier à des difficultés scolaires importantes, le collège peut mettre en place un dispositif spécifique dont les horaires et les programmes sont spécialement aménagés sur la base d'un projet pédagogique inscrit dans le cadre des orientations définies par le ministre chargé de l'éducation nationale.

L'admission d'un élève dans ce dispositif est subordonnée à l'accord des parents ou du responsable légal.

Article 5 – Le présent arrêté est applicable à compter de l'année scolaire 1999-2000 en classe de troisième.

Le nouveau dispositif d'enseignement des langues anciennes entre en vigueur à la rentrée scolaire 1998 dans le cycle d'orientation.

Article 6 – Sont abrogés, à compter de l'année scolaire 1999-2000, l'arrêté du 22 décembre 1978 fixant les horaires et effectifs des classes de troisième des collèges ainsi que les dispositions de l'arrêté du 9 mars 1993 modifiant l'arrêté du 9 mars 1990 susvisé, pour ce qui concerne l'organisation pédagogique des classes de troisième technologique implantées en collège.

L'organisation pédagogique des classes de troisième technologique implantées en lycée professionnel reste fixée par l'arrêté du 9 mars 1990.

Article 7 – Le directeur des lycées et collèges est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris,
le 26 décembre 1996

Pour le ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur
et de la recherche et par délégation
Le directeur des lycées et collèges
Alain BOISSINOT

**Horaires des enseignements applicables aux élèves du cycle d'orientation de collège
(classes de 3^e)**

Enseignements obligatoires	3 ^e à option langue vivante 2	3 ^e à option technologie
Français	4 h 30	4 h 30
Mathématiques	4 h	4 h
Première langue vivante étrangère	3 h	3 h
Histoire-Géographie-Éducation civique	3 h 30	3 h
Sciences de la Vie et de la Terre	1 h 30	1 h 30
Physique-Chimie	2 h	1 h 30
Technologie	2 h	
Enseignements artistiques (arts plastiques, éducation musicale)	2 h	2 h
Éducation physique et sportive	3 h	3 h
Enseignements optionnels		
Obligatoires		
Deuxième langue vivante (**)	3 h	
Technologie		5 h (**)
Facultatifs		
Latin	3 h	
Grec	3 h	
Langue régionale (***)	3 h	
Deuxième langue vivante (**)		3 h

(*) Enseignement en groupes à effectifs allégés.

(**) Langue étrangère ou régionale.

(***) Cette option peut être proposée à un élève ayant choisi une deuxième langue vivante étrangère au titre de l'enseignement optionnel obligatoire.

Programme des classes de troisième des collèges

Arrêté du 15 septembre 1998 – (BO Hors-série n° 10 du 15 octobre 1998)

Vu L. d'orient n° 89-486 du 10-7-1989, mod. ; D. n° 90-179 du 23-2-1990 ; D. n° 96-465 du 29-5-1996 ; A. du 14-11-1985, mod. par arrêtés des 26-1-1990, 10-7-1992 et 3-11-1993 ; A. du 22-11-1995 ; A. du 10-1-1997 ; A. du 24-7-1997 ; Avis du CNP ; Avis du CSE du 2-7-1998.

Article 1^{er} – Les programmes applicables à compter de la rentrée scolaire 1999 en classe de troisième dans toutes les disciplines à l'exception de ceux de deuxième langue vivante et en classe de troisième à option technologie à l'exception de ceux d'histoire-géographie, d'éducation civique, de physique-chimie et de technologie, sont fixés en annexe au présent arrêté.

Article 2 – Les dispositions contraires au présent arrêté figurant en annexe de l'arrêté du 14 novembre 1985 susvisé deviennent caduques à compter de la rentrée scolaire 1999.

Article 3 – Le directeur de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris,
le 15 septembre 1998

Pour le ministre de l'éducation nationale,
de la recherche
et de la technologie et par délégation
Le directeur de l'enseignement scolaire
Bernard TOULEMONDE

Les langues vivantes étrangères - LV1

Les langues vivantes au collège

Par ses objectifs linguistiques, culturels et intellectuels, l'enseignement des langues au collège contribue, de manière spécifique, à la formation générale des élèves. Il consolide et approfondit les acquisitions de l'école primaire. Il enrichit les possibilités d'expression des élèves, leur apprend à s'extérioriser et leur ouvre de multiples occasions d'échanges.

L'apprentissage d'une langue étrangère étant connaissance d'une ou de plusieurs autres cultures, il donne accès à d'autres usages, à d'autres modes de pensée, à d'autres valeurs. Apprendre une langue étrangère, c'est apprendre à respecter l'autre dans sa différence, c'est acquérir le sens du relatif et l'esprit de tolérance, valeurs d'autant plus nécessaires aujourd'hui que le collège contribue à l'intégration culturelle. Pour que les élèves et les parents puissent se déterminer dans le choix d'une langue étrangère, il est nécessaire qu'au-delà des stéréotypes et de la simple information sur l'éventail des possibilités offertes, des éléments de réflexion sur la spécificité de chaque langue leur soient fournis et que des motivations variées arrivent à s'exprimer.

L'apprentissage des langues étrangères implique une prise de conscience progressive de leur mode de fonctionnement. Cette réflexion sur le langage, y compris sur le français, contribue à développer les facultés conceptuelles et favorise l'autonomie d'expression.

Enfin, l'utilisation de technologies nouvelles (audiovisuel, micro-informatique, télématique, cédérom...) et les possibilités d'interactivité qu'elles offrent constituent, pour l'apprentissage des langues étrangères, un enrichissement et un attrait supplémentaires, tout en contribuant à l'autonomie de l'élève.

Le niveau des compétences acquises par les élèves en fin de 3^e représente la formation de base en langue vivante. Il convient de définir ces compétences ainsi que les connaissances qu'elles impliquent. Pour que les élèves puissent à tout moment prendre conscience des progrès accomplis et mesurer les efforts à fournir, il convient également que le professeur conçoive des progressions tenant compte d'éventuels acquis antérieurs et s'inscrivant dans le cursus du collège.

Cependant, en raison du caractère global d'une langue vivante, il est difficile, à chaque palier de l'apprentissage, d'isoler ou de délimiter avec précision des compétences spécifiques. L'apprentissage d'une langue est en effet un processus continu que l'on développe et perfectionne tout au long de sa vie et qui s'élabore selon une complexification progressive. Au collège, il s'agira surtout de construire, en une

sorte de progression en spirale, un niveau minimal de compétences par un enrichissement progressif et une reprise constante de ce qui a été enseigné, appris et peut-être oublié. Faute d'avoir atteint ce niveau minimal, l'élève se trouvera en grande difficulté pour poursuivre ou reprendre l'étude de la langue avec profit dans le deuxième cycle ou en dehors du système scolaire.

Ces compétences correspondent fondamentalement aux activités langagières : compréhension orale, compréhension écrite, expression orale, expression écrite, ou combinaison de deux d'entre elles. Toutefois, tout acte de communication authentique ne pouvant se faire sans une prise en compte minimale de paramètres socio-linguistiques et culturels, il importe que l'élève acquière un certain niveau de connaissances et de savoir-faire dans ces domaines. Il importe également de l'aider à s'approprier des méthodes personnelles de travail lui permettant d'accéder à un certain niveau d'autonomie.

I – Compétences terminales en fin de collège

En fin de 3^e, les élèves devront donc avoir été entraînés à maîtriser les compétences suivantes :

A. Compétences linguistiques

1. Compréhension de l'oral

Quelle que soit la nature du message (récit, conversation, bulletin d'information, etc.), il importe que celui-ci soit exprimé dans une langue usuelle ne comportant aucune surcharge lexicale ou syntaxique, qu'il provienne d'un enregistrement authentique de qualité et qu'il n'excède pas une durée d'une minute.

L'élève devra avoir été entraîné à :

- reconnaître les informations essentielles du message (lieu, temps, personnages, etc.). Compréhension globale ;
- rechercher ou vérifier, à la demande, des informations précises. Compréhension sélective ;
- percevoir éventuellement la tonalité du message ou les intentions du ou des locuteurs. Compréhension de l'implicite.

Pour accéder au sens du message, l'élève doit notamment être capable :

- d'identifier les différents types d'énoncés (déclaratifs, interrogatifs, injonctifs) ;
- de repérer les mots porteurs de sens et les éléments expressifs du discours grâce, par exemple, à l'accentuation et à l'intonation ;
- de repérer les indices de cohérence (repères spatio-temporels, articulations logiques) ;
- d'inférer le sens de ce qui n'est pas connu à partir du contexte ;
- de garder en mémoire les éléments-clés du message.

2. Compréhension de l'écrit

Les capacités requises pour la compréhension de l'oral sont, pour la plupart d'entre elles, également pertinentes pour l'écrit. La possibilité qu'offre le texte écrit d'opérer des lectures successives et récurrentes permet d'aller plus loin dans le domaine de l'inférence et de la reconnaissance du sens à partir des structures formelles.

Tout en acceptant que les textes proposés soient rédigés dans une langue plus élaborée que les documents retenus pour entraîner à la compréhension de l'oral, on évitera tout excès de difficulté lexicale ou grammaticale. D'autre part, si, dans les dernières années du collège, on peut envisager avec profit une initiation à la lecture en continu d'œuvres simples, voire adaptées, on se limitera, pour les tâches d'évaluation, à des documents de longueur raisonnable (1 à 2 pages).

Qu'il s'agisse de compréhension globale, de compréhension sélective ou de compréhension de l'implicite, l'élève doit être capable de :

- repérer les mises en relief visuelles (pagination, caractères, ponctuation, etc.) ;
- repérer les articulations logiques du langage (coordination, comparaison, opposition, cause, but, etc.) ;
- vérifier le sens de termes inconnus à partir des principaux procédés de formation des mots (composition, dérivation, préfixation, etc.).

3. Expression orale

Au terme de la scolarité du collège, l'élève doit être en mesure de formuler oralement un message simple dans la langue d'aujourd'hui telle qu'elle est pratiquée dans des situations courantes de communication.

À cette fin, il doit avoir été entraîné à :

- reproduire un énoncé en respectant le rythme et le schéma intonatif (poème, dialogue, chanson, etc.) ;
- restituer le contenu d'un dialogue ou d'un récit écrit ou oral avec les moyens dont il dispose, c'est-à-dire le reformuler en termes simples et intelligibles ;
- mobiliser, à bon escient, sous forme d'énoncés brefs et intelligibles, les éléments de langage adaptés pour raconter un événement de la vie courante ou participer à un dialogue simple.

Ces activités d'expression orale supposent qu'il soit capable de :

- respecter les schémas accentuels et intonatifs de base et prononcer correctement les phonèmes ;
- s'exprimer avec une certaine aisance pour permettre l'intelligibilité du message ;
- demander, si besoin est, l'aide adéquate et utiliser des stratégies de compensation, c'est-à-dire exprimer ce qu'il veut dire avec ce qu'il peut dire ;
- contrôler son expression a posteriori en se reprenant ;
- dépasser le seuil de simples réponses à des questions et d'interventions limitées à quelques mots, notamment en justifiant son point de vue ;
- exprimer un même contenu de pensée de plusieurs manières différentes (reformulation).

4. Expression de l'écrit

On ne perdra pas de vue que des quatre compétences linguistiques classiques, l'aptitude à l'expression écrite est la plus longue et la plus délicate à construire. Néanmoins, au terme de la scolarité du collège, un élève doit être en mesure de rédiger un bref paragraphe structuré de l'ordre de 10 à 15 lignes (commentaire d'image, lettre, brève notice, court récit, dialogue, etc.).

Les tâches d'expression écrite vont de la simple copie sans faute d'un énoncé ou d'un bref passage à la rédaction d'un paragraphe en relation avec un événement, un document écrit, visuel ou sonore, ou à l'imitation d'un modèle.

Pour y parvenir, l'élève doit avoir été entraîné à :

- construire des énoncés simples : poser une question, répondre à une question, continuer une phrase, effectuer une transposition, etc ;
- enchaîner des énoncés à l'aide des articulations logiques du langage.

5. Activités de transformation de la langue

Indépendamment des aptitudes à construire dans les quatre domaines traditionnels de la compétence linguistique, l'élève doit aussi être en mesure :

- de prendre des notes en écoutant ou en lisant un message de lecture simple et de dimension modeste ;
- de reconstituer un message oral ou écrit à partir de notes prises ;
- de transposer en français un message bref oral ou écrit exprimé dans la langue étrangère ou les informations essentielles contenues dans un texte plus long.

B. Compétences culturelles

La construction progressive de ces compétences ne peut pas se limiter à la transmission d'informations historiques, géographiques, sociologiques sur les pays de la langue cible. Il s'agit, au niveau du collège, de sensibiliser les élèves à des spécificités culturelles, c'est-à-dire de les amener à prendre conscience à la fois des similitudes et des différences qui peuvent exister entre leur pays et les pays dont ils apprennent la langue dans les usages sociaux, les coutumes, les mentalités, les institutions. On veillera à ce que cette approche interculturelle s'effectue par des comparaisons susceptibles d'entrer dans le champ d'expérience d'adolescents de 11 à 15 ans.

C. Compétences méthodologiques

Pour atteindre les aptitudes répertoriées ci-dessus et pouvoir poursuivre l'étude de la langue, l'élève en fin de 3^e doit disposer d'une certaine autonomie dans le domaine méthodologique disciplinaire. Il doit être en mesure de :

- connaître et comprendre les objectifs assignés à un moment donné de l'apprentissage ;

- connaître les tâches usuelles d'apprentissage (leçons, types d'exercice,...) et les différentes démarches qui permettent de les mener à bien ;
- connaître les attentes de l'enseignant pour une tâche donnée et les modalités d'évaluation ;
- consulter un dictionnaire ou un précis grammatical pour y chercher un renseignement ponctuel ;
- utiliser les outils audiovisuels ou informatiques mis à sa disposition ;
- indiquer à l'enseignant ce qu'il ne comprend pas et de solliciter une aide ;
- constater les progrès qu'il a réalisés, les erreurs à rectifier et les ignorances à combler ;
- recourir à des stratégies de compensation lorsqu'il ne dispose pas, pour une tâche donnée, des moyens linguistiques adéquats.

I – Nature et objectifs

Si les orientations données dans les programmes de 6^e concernaient l'ensemble du collège, il va de soi que les contenus et les démarches doivent prendre en compte l'évolution psychologique et intellectuelle des élèves. En classe de 3^e, ceux-ci aspirent à découvrir le monde. Dans le courant de l'année, ils sont amenés à faire des choix relatifs à leur orientation et ont de ce fait une première approche de la vie sociale, que vient compléter dans certains cas un stage en entreprise. À cette ouverture contribuent pour une large part également les voyages qui leur sont souvent proposés.

C'est principalement dans la perspective d'une communication authentique avec des Russes que s'est situé l'apprentissage du russe au collège. Il paraît donc indispensable qu'à la fin de la classe de 3^e les élèves soient en mesure de faire face aux situations les plus fréquentes de la vie courante (rédiger un courrier, utiliser le téléphone, participer à une sortie, effectuer un achat...) et qu'ils aient acquis les comportements linguistiques fondamentaux qui se rapportent à ces situations (présenter ses excuses, demander de l'aide, exprimer sa gratitude...). Au delà de ces savoirs pragmatiques, ils doivent être capables également de s'entretenir de sujets liés à leur expérience, leurs préoccupations, leurs aspirations d'adolescents, et donc de maîtriser un certain nombre de savoir-faire utiles à l'expression discursive : rendre compte d'événements, les commenter, exprimer son sentiment, défendre une opinion...

On ne saurait perdre de vue qu'une situation de communication ne peut être dissociée du contexte humain dans lequel elle s'inscrit. Si l'on veut éviter les surprises, les malentendus, et parfois les déconvenues, il convient donc que les élèves aient été également initiés aux usages sociaux et aux conventions (rites de politesse, rites de table, rites des cadeaux,...). Plus généralement ils doivent être familiarisés avec certains traits de comportement des Russes qui renvoient à un système de valeurs différent (dans leur rapport au temps, au travail, à l'argent, à l'amitié, à la nature, au sacré, à la poésie, à la musique...), de même qu'aux habitudes liées au cadre de vie, urbain ou rural, et aux conditions d'existence.

Cette sensibilisation aux faits culturels, qui a commencé dès la classe de 6^e, n'a pas pris jusqu'à présent la forme d'un « enseignement de civilisation ». Au détour d'un texte, d'une image, d'un mot, d'un événement, d'un reportage vu à la télévision, les élèves ont recueilli un certain nombre d'informations sur la vie quotidienne des Russes, que le professeur se sera employé à contrôler, afin d'éviter les visions simplificatrices et les interprétations erronées. Il aura notamment pris soin de faire la distinction entre le particulier et le général, l'accidentel et le caractéristique, et de replacer chaque fait dans son contexte.

Dans le second cycle, en revanche, la démarche qui consiste à relier les faits observés aux réalités géographiques, économiques, historiques qui les rendent intelligibles, sera au cœur même de l'apprentissage. Cette démarche suppose un savoir à la fois pluriel et structuré, dont il convient dès la classe de 3e de jeter les bases. On se contentera à ce niveau de sensibiliser les élèves à quelques-unes des tendances profondes qui ont donné à l'histoire russe son destin particulier, à la littérature ses grands thèmes, et aux débats sur la Russie actuelle ses véritables enjeux.

Quelques axes fondamentaux peuvent être retenus :

- l'immensité de l'espace russe ;
- les contrastes climatiques, l'hiver russe ;
- la religion orthodoxe et la culture traditionnelle (fêtes, contes, superstitions) ;
- la Russie paysanne ;
- les constantes socio-politiques :
 - . un Etat fort, despotique,
 - . un système économique fondé sur la contrainte (le servage et le système soviétique),
 - . l'extension territoriale et la formation d'un empire multinational ;
- la Russie en Europe :
 - différence des destins historiques, isolement de la Russie,
 - le rôle de Pierre le Grand, l'intégration de la culture russe à la culture universelle,
 - l'expérience soviétique : rejet du modèle occidental et nouvel isolement,
 - la Russie d'aujourd'hui : recherche d'une identité, mutations de la société.

Ces rubriques ne constituent pas un programme de « questions de civilisation » à traiter en tant que telles, mais plutôt un cadre de références et d'images-clefs destiné à aider le professeur dans la recherche d'une cohérence et dans le choix des documents les plus représentatifs.

Les supports qui contribueront à mettre en place cet ensemble de repères pourront être de diverse nature (textes, photographies, tableaux, enregistrements, films...). Loin d'évincer ou de relativiser la pratique orale de la langue, qui demeure fondamentale, la fréquentation de textes qui ne seront plus seulement narratifs, mais aussi argumentatifs, informatifs... permettra d'enrichir l'expression des élèves en leur apportant certains procédés discursifs indispensables au seuil du second cycle pour exprimer des réactions nuancées et défendre une opinion de manière raisonnée.

II - PROGRAMME LEXICAL

абзац
автор
анекдот
анкета
аптека
армия
архитектура
афиша
багаж
бедный
берёза →
бить
благодарить
благодаря
Бог
богатый
более
болезнь
будить
будущее
буква
буфет
бывший
вверх
вдвоём
ведь
везти
век
великий
верить
вести
взрослый
видеться
викторина
виноватый
висеть
влюбляться
внизу
внимание
водить
возить
возможность
возраст
война
вообще
восток
впечатление
враг
вспоминать
встреча
вход

выглядеть
/выиграть
выставка
выход
выше
герой
глубокий
глупость
глупый
голод
голодный
голос
гораздо
гореть
горячий
государство
гражданин
граница за границу ; за границей
давно
двое →
дворец
делаться
детство
дискотека
дневник
до
/договориться
документ
домашний
доставать
достаточно
друг друга
дружба
дружить
единственный
жаловаться
желание
женат
жениться
живой
жизнь
завидовать
зависеть
загорать
зал
замечать
замечательный
замерзать
замуж выходить замуж
замужем
заңятие

запад
зарабатывать
зарплата
звезда
здоровье
знак
знакомиться
золото
извиняться
икона
иностранец
иностраный
интервью
интерес
искусство
как только
какой-нибудь
какой-то
касаться
кемпинг
ключ
книжный
ковёр
колледж →
команда
командировка
компания
компьютер →
кормить
корова →
корпус
костёр
кошмар
кресло →
крест
крестьянин(ка)
крут
кружок
круиз
лёд
литр
лодка
луна
любовь
медицина
медленный
менее
менять
меняться
мёртвый
мечта
мечтать
милиция
мир
мнение
многие

книжный магазин

война и мир
по моему мнению

многое
модный
мокрый
молодёжь
молчать
мысль
мягкий
наверх, наверху
намного
наоборот
наука
небо
неважный
недавно
некоторые
несколько
несмотря на
нести
ниже
низкий
новоселье
новости
носить
оба
обращаться
общество
обычный
огород
одетый
океан
опасный
оригинальный
остров
от
отдел
отношение
относиться
отправлять
охота
охрана
охранять
ошибаться
палатка
парень
паспорт
перед тем, как
передача
перемена
переписывать
переписываться
пикник
писатель
площадка
пляж
/победить

от Москвы до
Владивостока

идти на охоту
охрана природы
охранять природу

спортивная площадка

факт		чемпион(ка)
фермер		чувство
фраза		чужой
характер		шум
холодильник		шутить
хотя		экология
художник		экскурсия
худой		эпоха
цвет	какого цвета ?	юг
целовать(ся)		юноша
цель		ягода
часть		

III - PROGRAMME GRAMMATICAL

A- Groupe nominal et pronoms

le nom

- révision générale des déclinaisons
- récapitulation des irrégularités dans la flexion des substantifs rencontrés depuis la classe de sixième
- la flexion des substantifs à suffixe singulatif -ин (dans les limites du programme lexical)
- les noms de famille : déclinaison au pluriel

les pronoms

- le pronom друг друга

les adjectifs

- le comparatif analytique (comparatif de supériorité, d'égalité, d'infériorité) :

formation et emploi

les numéraux

- déclinaison des cardinaux rencontrés depuis la sixième
- la déclinaison et l'emploi de оба
- l'emploi des collectifs двое, трое et четверо (au nominatif seulement)

B- Groupe verbal

le verbe autre que "être"

- compléter le classement des verbes en rattachant aux différents types et sous-ensembles les verbes nouveaux qui apparaissent dans le programme lexical
- les différentes valeurs des verbes pronominaux
- l'aspect et les verbes de déplacement : consolidation

le verbe "être" et l'attribut du sujet

- le participe passé passif forme courte (dans la limite des besoins d'expression)

C- La phrase sans sujet

- dont le terme principal est un infinitif : тебе помочь ? что мне делать ?
- avec une complétive : видно, что... ; неизвестно, когда...

D- Les compléments circonstanciels et les adverbes

- l'expression du temps, du lieu, de la cause : récapitulation et approfondissement
- l'expression de l'heure et de la date complète
- adverbes indéterminés formés à l'aide des particules -то et -нибудь

E- La subordination

- propositions de temps introduites par перед тем, как...; после того, как... ; как ТОЛЬКО...
- propositions de cause introduites par так как... ; раз...
- propositions de conséquence introduites par так что...
- propositions de concession introduites par хотя... ; несмотря на то, что...

En grammaire de reconnaissance (pour la compréhension des textes et la lecture)

- formation des mots : composition et dérivation
- valeur des cas
- gérondifs et participes actifs
- participe passé passif forme longue
- les propositions relatives introduites par кто et что
- approfondissement des notions concernant l'ordre des mots.

Accompagnement du programme de 3^e LV1

SOMMAIRE

Préface

I – La lecture	105
A. Apprendre à résoudre les problèmes relevant de la compréhension littérale	105
B. Apprendre à anticiper sur le contenu d'un texte en utilisant ses connaissances ou son expérience	107
C. Apprendre à choisir sa stratégie de lecture en fonction du projet de lecture proposé	107
D. La restitution du contenu à l'oral comme moyen de vérifier la compréhension	107
II – L'apprentissage du débat et de l'argumentation	108
A. Sur quoi faire porter le débat ?	108
B. Comment organiser le débat ?	108
C. Le passage du débat argumenté à l'argumentation écrite	109
III – Approche culturelle	109
A. L'utilisation des documents iconographiques pour l'étude de la civilisation	109
B. Illustration concrète	110
IV – Annexes	114

Préface

Dernière étape de la rénovation des programmes du collège, les programmes de 3^e seront mis en application à partir de la rentrée de septembre 1999. Ils sont l'aboutissement, dans les différentes disciplines, de la logique retenue dans les programmes des années antérieures. Toutefois, il est important de garder en mémoire différentes spécificités de la classe de 3^e :

- à la fin de l'année, les élèves ont à faire un choix d'orientation entre 2^{de} professionnelle et 2^{de} générale et technologique. Les enseignements préparent donc à ces deux poursuites d'études ; ils ne doivent ni privilégier l'une, ni moins encore préparer, dès la 3^e, une éventuelle poursuite d'études vers un baccalauréat particulier ;
- à la fin de l'année, les élèves passent leur premier examen, le diplôme national du brevet. Au-delà de l'initiation aux méthodes de préparation d'un examen, les exigences et la forme des épreuves modélisent fortement les pratiques des enseignants en histoire-géographie, français et mathématiques.

Ces documents d'accompagnement prennent donc en compte ces deux particularités. Ils ont été conçus pour être utilisés dans le prolongement des documents portant sur les programmes de 6^e et de 5^e-4^e. Le CNDP propose d'ailleurs dans sa nouvelle collection « Enseigner au collège » un recueil complet, par discipline, des programmes et des documents d'accompagnement des classes du collège.

Les documents d'accompagnement ne sont pas les prémices d'une pédagogie officielle ou d'une didactique institutionnelle : les professeurs l'ont bien compris. Dans chaque discipline, ils comportent des pistes de réflexion et des exemples d'organisation pédagogique ; ils proposent des points de repère susceptibles de faciliter la mise en œuvre des nouveaux aspects ou méthodes inscrits dans les programmes.

Les groupes qui ont rédigé les projets de programmes ont mis au point ces documents. Leurs choix se sont en général portés sur les aspects du programme qui ont fait l'objet de discussions au sein même du groupe ou au moment de la consultation des enseignants. En effet, la consultation a permis de mettre en évidence, sur certains points, une mauvaise compréhension des objectifs poursuivis : de nouvelles rédactions ont été proposées dans les programmes eux-mêmes et des illustrations sont également données dans les documents d'accompagnement pour faciliter le travail des professeurs.

Sources d'informations au moment du lancement des nouveaux programmes, les documents d'accompagnement ont vocation à être revus et complétés périodiquement ; dans les années à venir, de nouveaux documents seront mis à la disposition des professeurs en fonction des constats qu'il sera possible de faire sur la mise en œuvre des programmes. Face à la réalité d'une partie non traitée ou mal traitée, la solution n'est pas toujours de la supprimer du programme : il est parfois

préférable ou suffisant d'assurer une formation complémentaire ou de donner des outils aux enseignants. Les documents d'accompagnement peuvent également aider dans ce sens.

Comme pour ceux des années précédentes, ces documents d'accompagnement sont diffusés en nombre dans les collèges de façon que chaque groupe disciplinaire puisse disposer d'un exemplaire du livret correspondant à sa discipline.

Les démarches d'apprentissage en 3^e ne diffèrent pas, pour l'essentiel, de celles des années antérieures. On se reportera pour l'entraînement à la compréhension auditive au texte de 6^e et, pour l'expression écrite au texte du cycle central.

Ces documents d'accompagnement traitent de trois domaines qui seront plus particulièrement approfondis en classe de 3^e : la compréhension

écrite, l'argumentation et la civilisation. Les activités proposées s'inscrivent dans le cadre de l'approche communicative mise en œuvre dans les premières classes du collège. Elles s'appuient par ailleurs sur les savoirs et savoir-faire qui figurent au programme des autres disciplines, notamment ceux d'histoire et de français, que l'on consultera avec profit.

I – La lecture

Des activités de compréhension écrite ont été pratiquées dès la 6^e, mais c'est surtout à partir de la 3^e que l'élève commencera à acquérir une véritable compétence de lecture qui le conduira progressivement à comprendre sans aide des textes de toute nature, de longueur et de difficulté croissantes.

On fera pratiquer régulièrement des exercices de lecture, en classe ou à la maison, sur les textes les plus divers : narrations, descriptions, textes argumentatifs, sans négliger les écrits de la vie quotidienne (lettres, prospectus, recettes...), qui mettent en jeu une grande variété de situations de lecture. Ces exercices ne seront profitables que si l'on donne aux élèves une méthodologie tenant compte des problèmes spécifiques de compréhension d'un texte écrit.

Celle-ci s'effectue au fil de la lecture en fonction de trois éléments :

- la capacité du lecteur à traiter les indices linguistiques (lexicaux, syntaxiques et textuels) qui permettent de reconstruire le sens littéral du texte ;
- ses connaissances ou son expérience quant au domaine considéré ;
- les buts qu'il poursuit au travers de sa lecture.

Ces trois composantes de l'activité de lecture sont interdépendantes, et ne sont dissociées ici que pour la commodité de l'exposé. **L'ordre dans lequel elles sont présentées ne saurait donc en aucun cas suggérer une démarche de cours.**

A. Apprendre à résoudre les problèmes relevant de la compréhension littérale

1. Les problèmes du lexique

Les élèves sont souvent persuadés qu'ils ne peuvent comprendre un texte dont ils ne connaissent

pas tous les mots, préjugé entretenu, il est vrai, par une certaine tradition pédagogique. Ils affrontent ainsi avec angoisse un texte inconnu et perdent pied dès qu'ils butent sur un mot difficile. Il est important de leur faire prendre confiance en eux : d'une part, en leur montrant qu'ils sont capables, en s'appuyant sur ce qu'ils savent, de saisir le sens général d'un texte dont ils ignorent certains mots, d'autre part, en leur donnant très tôt certaines techniques qui vont leur permettre de deviner, même approximativement, le sens des mots inconnus. Voici, à titre d'exemple, le début d'un texte dans lequel les mots soulignés sont supposés inconnus :

Светило солнце, но день был холодный, с ветром. Петр I любил ветер. Он гулял перед своим маленьким домиком и смотрел на Неву. На берегу реки стояли первые каменные дома. Напротив – Адмиралтейство, рядом с ним – большой собор. Недалеко в порту стояли немецкие, английские, голландские корабли. Рядом строили первые русские корабли. В городе работали итальянские, английские, немецкие архитекторы, инженеры, строители и другие специалисты.

Plutôt que d'expliquer ces mots préalablement, on pourra familiariser les élèves avec les différentes procédures (1) qui leur permettront de parvenir seuls à en inférer le sens :

- en repérant les noms propres (Нева, Адмиралтейство) ainsi que les mots transparents (порт, голландский, архитекторы, специалисты) ;
- en identifiant les racines des mots (домик, строитель) ;

1. Le passage ci-dessus n'a été retenu que parce qu'il permettait de mettre en évidence l'ensemble de ces procédures auxquelles il conviendra d'entraîner très progressivement les élèves. Il serait déraisonnable de leur infliger sur un texte si court une telle proportion de mots inconnus.

– en s'appuyant sur le contexte grammatical et sémantique (светило ← солнце ; корабль ← в порту ; голландские ← немецкие, английские) ;
 – en se référant à leur expérience ou à leur culture (Петр I identifié comme un tsar par analogie avec les rois de France).

Certains mots, cependant, ne pourront se déduire du contexte (каменный, собор). S'ils sont essentiels à la compréhension, ils seront donnés en note ou recherchés dans le dictionnaire, dont il faudra apprendre à se servir. Chaque fois qu'il aura à chercher un mot dans le dictionnaire, l'élève devra :

– déterminer la nature du mot et la forme à laquelle il le trouvera ;
 – lire l'ensemble de l'article et trouver, parmi tous les sens proposés, celui qui convient dans le contexte présent.

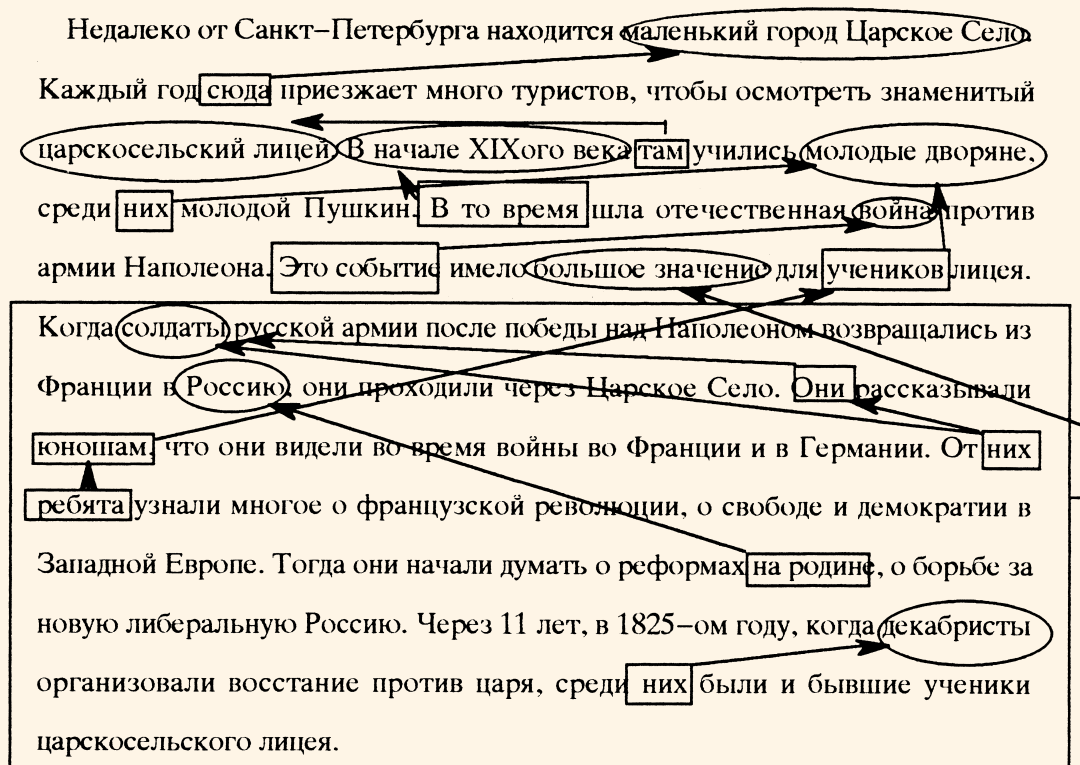
2. Les problèmes liés à la syntaxe

Les difficultés de compréhension tiennent souvent au fait que les élèves identifient mal la fonction des éléments de la phrase, notamment l'attribut lorsqu'il est un adjectif ou le sujet lorsque celui-ci est inversé en situation rhématique. Des exercices systématiques de reconnaissance,

complétés par des exercices de production mettant en évidence la pertinence de l'ordre des mots, l'aideront à acquérir cette gymnastique. Une autre source d'erreur provient de ce que les élèves négligent souvent les éléments qui permettent d'identifier le type de phrase (négation, signes de ponctuation, notamment le point d'interrogation). C'est sans doute en se montrant très exigeant sur la ponctuation dans les productions écrites des élèves que l'on parviendra à les rendre plus attentifs au rôle qu'elle joue dans un texte.

3. Les problèmes liés à l'organisation du texte

Au-delà de la suite des mots, l'intelligence du texte réside dans l'interprétation des éléments qui reprennent ou annoncent d'autres éléments du texte, et en assurent ainsi la cohésion. Il peut s'agir de pronoms, d'adverbes de temps, de lieu, d'expressions synonymiques désignant le même référent. L'exemple (2) qui suit permet de se faire une idée de l'importance des procédés anaphoriques dans la construction du sens, et de l'obstacle qu'ils constituent lorsqu'ils ne sont pas repérés.



2. Cet exemple ne sert qu'à illustrer le propos et n'est pas un modèle d'exercice à faire exécuter aux élèves.

D'autres éléments participent également à la cohérence du texte, et devront être correctement interprétés. Il s'agit des connecteurs qui établissent des relations logiques entre propositions (relations de juxtaposition, d'opposition, de cause, de conséquence), ou, comme dans ce texte, des indices qui marquent les relations temporelles (opposition présent/passé, indicateurs de temps : *в начале XIX-ого века, в то время, тогда, через 11 лет*). L'attention portée à tous ces éléments est essentielle à la compréhension d'un texte. Elle ne va pas toujours de soi pour les élèves, même lorsqu'ils lisent dans leur propre langue. Il conviendra donc d'y être extrêmement attentif, d'encourager les élèves à faire des retours en arrière dans le texte et d'exiger systématiquement un effort de vérification, jusqu'à ce que ce dernier devienne spontané.

B. Apprendre à anticiper sur le contenu d'un texte en utilisant ses connaissances ou son expérience

La lecture du texte cité plus haut devrait être plus aisée en 3^e, ou éventuellement en fin de 4^e, non seulement parce que les connaissances lexicales sont plus étendues, mais aussi parce que, la période napoléonienne faisant partie du programme d'histoire de 4^e, les élèves se représenteront mieux la réalité évoquée par les mots. La connaissance du domaine de référence facilite en effet considérablement la compréhension d'un texte et permet d'en dégager l'implicite. Il sera donc très utile, sans bien sûr déflorer le contenu du texte, de faire précéder sa lecture d'un travail préparatoire. Il pourra, par exemple, prendre la forme d'un entretien destiné à réactiver les connaissances des élèves sur le sujet, lorsque le texte porte sur un fait de civilisation, ou à mobiliser son expérience si le texte porte sur un événement de la vie quotidienne, un accident, une aventure... On pourra également, à partir des illustrations accompagnant le texte, du titre, des premières ou des dernières lignes, susciter des interrogations et hypothèses sur le contenu du texte, et faire naître ainsi l'intérêt et le désir d'en savoir plus.

C. Apprendre à choisir sa stratégie de lecture en fonction du projet de lecture proposé

Si l'on n'indique pas préalablement à l'élève pourquoi il doit lire le texte qu'on lui propose et

comment il doit s'y prendre, la lecture devient pour lui une activité privée de sens. Ne sachant pas ce qui est attendu de lui, l'élève régresse alors au stade du déchiffrement mot à mot qui l'empêche de saisir la cohésion de l'ensemble. Dans la vie extra-scolaire, la lecture naît d'une attente, d'un désir d'en savoir plus, d'un besoin d'information. Pour qu'elle retrouve en classe sa fonction naturelle, on aura tout intérêt à ne pas laisser l'élève aborder un texte sans lui donner un objectif de lecture. Les tâches que l'on pourra proposer varieront en fonction du type de texte et du type de lecture qu'il requiert :

- **sur le sens général du texte** (lecture globale). Exemples :

- mettre en relation un texte avec un titre, une image,

- observer un écrit de la vie quotidienne (lettres, prospectus, petites annonces...) et en déduire la nature et la situation de communication qu'il instaure : qui parle, à qui ou pour qui, à quel sujet, dans quel but ? ;

- **sur les informations principales** (lecture sélective). Exemples :

- remplir un questionnaire à partir d'un fait divers, permettant de reconstituer la trame des événements, une fiche signalétique à partir d'une biographie ou d'une série de demandes d'emploi,
- sélectionner un film dans un programme ou une petite annonce parmi d'autres en fonction de certains critères ;

- **sur le détail du texte** (lecture intégrale). Exemples :

- trouver les erreurs dans un texte mis en regard avec une image ou avec le dialogue de la leçon,
- suivre un itinéraire ou repérer un lieu sur un plan,
- effectuer un dessin à partir de consignes.

D. La restitution du contenu à l'oral comme moyen de vérifier la compréhension

Elle n'est pas toujours nécessaire et peut être même totalement artificielle pour un certain type de documents : description d'un itinéraire, page de petites annonces, recettes, programme de spectacle... Dans ces cas précis, l'exécution correcte de la tâche demandée dans la phase de lecture est un critère suffisant pour évaluer la compréhension. On pourra donc se contenter de corriger ensemble le travail et ne revenir au document que pour déceler la source des erreurs éventuelles ou des divergences d'interprétation.

Mais pour la plupart des textes étudiés en classe, textes informatifs ou récits mettant en scène des personnages, on sera amené naturellement à susciter une exploitation orale. Il pourra être intéressant, en particulier face à un texte informatif, de laisser les élèves s'exprimer sans qu'ils aient le texte sous les yeux. En restituant le contenu de mémoire, et en s'aidant éventuelle-

ment d'une grille de compréhension, ils s'obligeront à reformuler l'information avec leurs propres mots et non plus simplement à la lire. C'est ainsi qu'ils apporteront la preuve qu'ils l'ont bien comprise. C'est également en s'exerçant à reformuler et à trouver des formulations parallèles qu'ils consolideront lexicque et syntaxe et enrichiront progressivement leur expression.

II – L'apprentissage du débat et de l'argumentation

L'étude des textes tend, à partir de la 3^e, à occuper dans l'apprentissage de la langue une place prédominante. Le rôle que joue la reformulation dans la fixation des connaissances a été rappelé plus haut. Ses limites doivent être également soulignées : même lorsque la restitution du contenu suppose une part d'interprétation et de commentaire, elle ne permet qu'une faible implication personnelle et ne crée pas, à elle seule, les conditions suffisantes pour parvenir à une autonomie langagière. Ainsi, parallèlement à cet entraînement à la production encadrée, on veillera à poursuivre, dans l'esprit des années antérieures, des activités qui privilégient l'interaction entre élèves, et que l'on adaptera à leur âge et à leurs préoccupations.

À ce niveau, les élèves se plient parfois moins facilement aux jeux de rôles simulant des situations élémentaires de la vie courante. Ils sont en revanche plus accessibles à l'abstraction, prennent volontiers position sur les problèmes généraux et aiment à en débattre, sans pour autant, la plupart du temps, maîtriser les règles de la discussion. Apprendre à justifier son point de vue, et à ne pas se contenter de l'assener, apprendre à entendre les arguments de ses interlocuteurs, pour les convaincre ou pour se laisser convaincre, un tel objectif est fondamental dans la formation générale de l'élève, et le russe doit y participer au même titre que les autres disciplines.

A. Sur quoi faire porter le débat ?

Le débat prend le plus souvent appui sur les documents étudiés en classe. Deux démarches sont ici possibles. On peut lancer la discussion comme préalable à l'étude du document, ou, au contraire, à partir de l'étude du document, amener les élèves à se situer par rapport au problème évoqué, ou aux opinions relevées.

L'enjeu du débat peut être variable. Il peut porter sur :

- les préférences et les goûts : préférer vivre à la ville ou à la campagne ; préférer ou non avoir lu le livre avant de voir le film ; préférer ou non avoir la télévision dans sa chambre...
- les opinions et les idées : les jeux vidéo aident à se faire des amis ; on n'a pas besoin de savoir d'autre langue que l'anglais... (on obtiendra plus facilement des réactions en formulant la proposition sur un mode provocateur) ;
- la négociation d'une décision : un élève tente de convaincre son camarade d'aller voir un film, de se rendre à une soirée, de participer au voyage en Russie... (ce dernier type de débat s'apparente à un jeu de rôles).

B. Comment organiser le débat ?

Soit les élèves s'expriment librement après un temps de réflexion en classe ou une préparation à la maison, soit on leur demande de réfléchir en sous-groupe, chaque sous-groupe prenant en charge un point de vue.

Les arguments pourront être écrits progressivement au tableau, sur deux ou plusieurs colonnes, selon la nature du problème posé. Pour que le débat ne se limite pas à la juxtaposition de points de vue, le professeur veillera à ce que les élèves s'appuient sur les arguments de leurs camarades pour les développer ou les réfuter.

Le débat implique l'utilisation d'un certain nombre de structures dont la liste qui suit est un échantillon :

– donner son avis :

Я думаю ; я считаю ; я нахожу ; по-моему ; мне кажется..

– exprimer son adhésion :

Я согласен с тобой, когда ты говоришь, что... ; я думаю, как ты, что... ; ты прав ; ты правильно говоришь ; действительно ; совершенно правильно..

– réfuter une opinion :

Я не согласен с тобой, когда ты говоришь, что... ; я не так думаю, я думаю наоборот, что... ; по-моему, ты ошибаешься ; на самом деле, это не так ; по-моему, это неверно..

– concéder, nuancer son désaccord :

Да, но на самом деле ; может быть, ты прав, но ; всё-таки, я думаю, что..

C. Le passage du débat argumenté à l'argumentation écrite

L'orientation du débat oral en classe vers la rédaction ultérieure d'une production écrite est un travail délicat dont la difficulté tient à la différence de nature entre les deux exercices. La dynamique du débat est celle de la recherche commune d'un accord. Qu'ils parviennent ou non à cet accord, les partenaires sont à égalité et chacun assume pleinement son propos. Le texte argumentatif est la démonstration d'une thèse

par un seul énonciateur. Celui-ci présente et ordonne en général dans un premier temps les arguments adverses pour ensuite les réfuter et énoncer ses propres arguments.

L'organisation d'un texte argumentatif différera donc de celle du débat de même que les outils linguistiques nécessaires à sa mise en forme. Ce travail ne sera vraiment efficace que s'il est mené parallèlement à celui qui est réalisé au cours de français. Tout en restant modeste dans ses ambitions, on apprendra ici à :

– poser le problème et rendre compte de la thèse et des arguments adverses :

Некоторые люди думают, что... ; считают обычно, что... ; часто говорят, что..

Правда, что... ; понятно, что..

– organiser son argumentation :

Сначала... Потом... Наконец..

Во-первых... Во-вторых... Наконец..

– donner des exemples :

Например

– conclure :

Значит ; итак ; в конце концов ; словом.

III – Approche culturelle

Les axes culturels donnés dans le programme de 3^e ne sauraient être interprétés comme un programme de civilisation pour cette classe. C'est progressivement, au fil des années, par approches successives, que les élèves parviendront à s'orienter dans cet ensemble d'éléments qui ont contribué à façonner la culture russe et dont on tente ici de faire le recensement. Chacun aura le loisir de privilégier l'un ou l'autre de ces facteurs, tout en s'efforçant de donner à ses choix une cohérence, et donc d'établir une programmation sur l'année, comme il le pratique dans le domaine linguistique. Il ne s'agira pas, par ailleurs, d'aborder ces thèmes comme on le ferait au cours d'histoire. Tout en restant dans le cadre des objectifs d'un cours de langue, et à partir d'exemples concrets tirés des documents les plus divers, on amènera les élèves à découvrir les phénomènes, à s'interroger, à réfléchir, à établir des liens, à élargir le champ de leurs connaissances. On prendra soin de situer chaque document dans son contexte, d'éviter les généralisations et les simplifications abusives.

La 3^e est à cet égard un moment particulièrement favorable pour introduire cette perspective historique sans laquelle on ne saurait comprendre les phénomènes contemporains. Le programme d'histoire de cette classe consacre en effet une place importante à la Russie du XX^e siècle. Y figurent : les révolutions de 1917, la période stalinienne, l'URSS dans la seconde guerre mondiale, l'effondrement du système soviétique.

Le professeur aura tout intérêt à tirer parti de cette situation pour s'inscrire dans une démarche interdisciplinaire et donner ainsi la possibilité aux élèves de valoriser leurs connaissances.

A. L'utilisation des documents iconographiques pour l'étude de la civilisation

Dans l'étude des faits d'histoire et de civilisation, les documents iconographiques constituent un support privilégié. Leur utilisation mobilise simultanément des connaissances historiques, des apti-

tudes d'analyse (inférence, hypothèses) et des moyens linguistiques nécessaires à la formulation (certains étant réactivés, d'autres étant nouveaux et faisant l'objet d'un apprentissage). Des activités appropriées permettront d'assurer le lien indispensable entre objectif culturel et objectif linguistique, afin d'éviter la dérive du cours de langue, dont l'une des finalités est la maîtrise des moyens linguistiques, vers un cours d'histoire. Il importe, même lorsqu'il s'agit d'histoire et de civilisation, de ne pas perdre de vue la perspective de communication qui donne à l'élève la possibilité de s'impliquer dans ses énoncés. On aura donc tout intérêt à problématiser les documents proposés. Il serait dommage, dans certains cas, de donner la signification ou la légende d'un tableau que l'on va demander d'interpréter aux élèves.

Voici quelques exemples d'activités qui pourront aider les élèves à fixer certains repères culturels et historiques :

- mettre dans l'ordre chronologique une série de photos prises pendant l'année 1917 (tirées par exemple de l'ouvrage de E. Baschet, *Russie 1904-1929*);
- réunir des images par thèmes (voir ci-dessous) ;
- mettre en relation une série de photos (de Moscou, de Saint-Petersbourg, de paysages russes...) avec des légendes ou des descriptions ;
- trier des gravures mélangées illustrant l'histoire de Moscou et de Saint-Petersbourg et justifier le classement en s'appuyant sur ses connaissances ;
- trouver dans une série de photos celle qui correspond à la légende.

B. Illustration concrète

Voici une approche du stalinisme que l'on peut réaliser en classe lorsque la question sera abordée au cours d'histoire. Les élèves disposent de l'interview publiée dans *Nezavisimaja gazeta* en 1993 (voir page suivante), qu'ils ont préalablement lue et étudiée, et d'un jeu de documents iconographiques destinés à l'illustrer. Plusieurs exploitations sont possibles :

- les documents sont donnés non légendés. Les élèves relèvent dans le texte des phrases, expressions ou mots pouvant servir de légende à chacun d'entre eux. Ils argumentent leurs choix ;
- aux documents non légendés, on en ajoute d'autres ne se rapportant pas au sujet, soit parce qu'ils illustrent une autre période de l'histoire contemporaine, soit parce qu'ils illustrent un autre aspect de la période stalinienne, soit parce qu'ils contredisent certains propos du texte. Les élèves ne retiennent que les documents qui se rapportent au texte et justifient leur sélection en s'appuyant sur certains indices ;
- les documents sont donnés légendés et datés. Les élèves doivent les classer en deux séries : ceux qui éclairent la phrase « Страна искренне горевала », et ceux qui illustrent le point de vue de l'historien interviewé. Ils justifient leur choix. Ce travail doit les amener à préciser la nature de ces documents (de propagande, créés dans la clandestinité ou réalisés a posteriori) et à mettre en lumière la censure sur l'image qui caractérise l'époque.

СМЕРТЬ ТИРАНА

Интервью « Независимой газеты » с Дмитрием Волкогоновым, историком и автором первых в российской литературе политических биографий Иосифа Сталина и Льва Троцкого, было опубликовано в сороковую годовщину смерти Сталина.

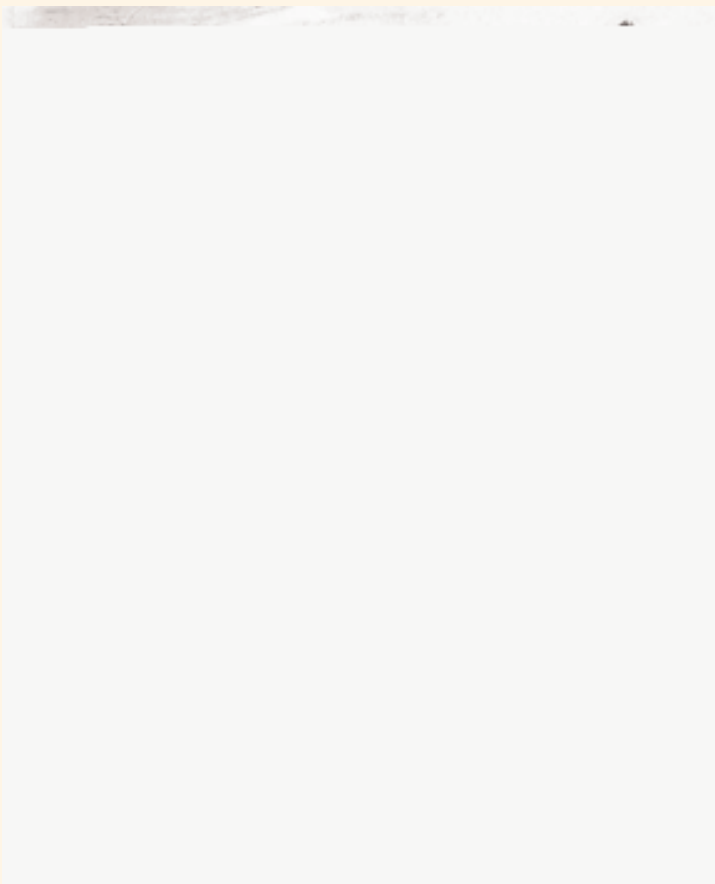
– 40 лет со дня смерти Сталина. В чём, по вашему, актуальность этого юбилея ?

– Сталин умер 5 марта 1953 года, но как историческая личность Сталин не умрёт никогда. Он останется в памяти людей самым страшным диктатором не только XX века, но, возможно, и во всей истории человеческой цивилизации. Для меня эта дата – напоминание о трагедии, которую пережил наш народ.

– Что было 5 марта ?

– Страна искренне горевала. И только заключённые ГУЛАГа радовались, надеясь на скорую амнистию... В 1953 году в ГУЛАГе находилось около 5 млн. человек, фантастическое число ! Действовало 140 особых лагерей, где сидели со сроками не менее 5 лет. 10-часовой рабочий день, в ужасающих условиях, редко кто мог выдержать хотя бы 5 лет. По моим расчётам, с 1929 по 1953 год в СССР было репрессировано 22 млн. человек. 35% были расстреляны сразу, еще 30% погибли в лагерях и около 30% сумели пережить заключение.

(Независимая газета, 1993)



Страница из альбома Е.А. Керсновской
«Наскальная живопись»
Euphrosinia Kersnovskaïa, *Coupable de rien,
chronique illustrée de ma vie au Goulag*,
Plon, 1994, p. 215.

Александр Лозенко, Реквием (1988), *Les Affiches de la glasnost et de la péréstroïka*, Flammarion, 1989.





H. Carrère d'Encausse, *Les Soviets 1917-1953*, publication de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, éditions Richelieu, 1972 (hors-texte).



Репродукция из книги «Канал имени Сталина» (1933-1934), *Revue Rossia*, janvier 1998, p. 69.



А.И. Лактионов, Новая квартира, 40-е гг. Igor Golomstock, *L'Art totalitaire*, éditions Carré, 1991, p. 274.



А. Солженицын, АРХИПЕЛАГ ГУЛаг, т. III, YMCA-PRESS, 11, rue de la Montagne Ste-Geneviève, Paris, 1975.

IV – Annexes

Les rubriques suivantes viennent compléter sans les reprendre celles qui figurent dans les documents des classes de 6^e, 5^e et 4^e. On y trouvera exclusivement les outils linguistiques contenus dans le programme de 3^e.

La désignation

Les mots entre crochets correspondent au lexique de civilisation proposé pour l'ensemble du collège. Les noms propres n'y figurent pas. Le vocabulaire historique sera donné par le professeur en fonction des besoins

- Le corps, la santé, les âges de la vie
голос, рост, сердце, сила, тело
здоровье, болезнь, аптека
жизнь, смерть, возраст, рождение, детство, парень, юноша, молодёжь, взрослый, пожилой человек
няня
- Les repas
столовая, буфет, рынок, холодильник, рецепт, литр ; голод
[блин, борщ, водка, закуска, икра, каша, квас, котлета, огурец, кулич, пасха, пельмени, пирожок, шашлык, щи...]
- Les loisirs, le sport
свободное время, встреча, компания, круг, кружок, вечеринка, дискотека, успех, передача, новости, реклама, прогноз погоды
спортсмен →, спортзал, спортивная площадка, команда, тренировка, чемпион (ка)
- Les voyages, les vacances
поездка, путёвка, путешествие, путь, билет туда и обратно, круиз, багаж, пляж, теплоход, экскурсия, поход, рюкзак, пикник, костёр, кемпинг, палатка
- Les études
колледж →, расписание, занятие, перемена, предмет, дневник
[пятёрка →, олимпиада, ВУЗ]
- La littérature et le texte
текст, автор, тема, ситуация, часть, герой, портрет
писатель, поэт, стихотворение, стих, статья, интервью, анекдот, афиша, объявление
буква, знак, словарь, пример, фраза, точка, абзац, страница
- Domaine de la vie intellectuelle et affective, des perceptions
мысль, смысл, мнение, впечатление, реакция, интерес, внимание, ум, глупость
цель, решение, возможность, условие, факт

чувство, мечта, желание, сон, кошмар, счастье, характер, любовь, дружба, отношение

Бог

цвет, шум

– La vie professionnelle

специальность, наука, учёный, техника, компьютер →, медицина, зарплата, командировка, практика, выходной день, отпуск, дежурный

столовая, буфет

– La ville, la rue, la maison

книжный магазин, отдел, рынок

ремонт, новоселье, ключ, корпус, подъезд, вход, выход

зал, спальня →, кресло →, ковёр

– La vie à la campagne

крестьянин, крестьянка, фермер, огород, птица →, корова →, берёза →, роза →, ягода, охота (ходить на охоту), лодка

[дача, дачник, изба, печь, самовар, лапти, сапоги, колокольчик, сани, телега, тройка, колхоз]

– La nature et l'environnement

природа, восток, запад, север, юг

звезда, луна, небо

лёд, океан, остров

охрана природы, экология, окружающая среда

[степь, мерзлота, тайга, тундра, чернозём]

– L'État et la société

государство, общество, республика, союз, гражданин, документ, милиция, паспорт, анкета, иностранец, граница, родина
армия, солдат, враг, война, мир

[боярин, царь, князь, барин, мужик, казак]

– La culture et les traditions

культура, искусство, художник, выставка, икона, дворец, золото, собор, крест, архитектура

[Дед Мороз, Снегурочка, Новый год, ёлка, Рождество, Масленица, Пасха, 8 марта, 1 Мая, 9 мая ; хлеб-соль ; Баба-Яга, домовая, былина, жил-был ; матрёшка, Палех, Хохлома, балалайка...]

– Le temps chronologique

прошлое, будущее, век, эпоха, событие

L'action et le fait

– État, faits

висеть, делаться, зависеть, касаться, погибнуть, попасть, случаться, считаться, удаваться (мне удалось), умереть, гореть, выглядеть, меняться

- Mouvements, déplacements dans l'espace
спускаться, путешествовать
- Domaine du corps et des activités physiques
загорать, замерзать, будить, просыпаться,
умываться, тренироваться, кормить
- Gestes, actions portant sur des objets
везти, возить, менять, нести, носить,
отправлять, переписывать, резать, бить, вести,
водить, доставать, убирать, охранять природу
- Domaine de la vie affective et intellectuelle
реагировать, относиться, увлекаться, влюбляться,
мечтать, привыкать, завидовать, жаловаться
замечать, придумать, верить, согласиться,
представлять себе, ошибаться, сходить с ума
пытаться, собираться
- Activités relationnelles et sociales
обращаться, извиняться, стесняться, молчать,
шутить, представлять, знакомиться, договориться,
видеться, прощаться, переписываться
благодарить
дружить, целовать(ся), выходить замуж, жениться
зарабатывать, выиграть, проиграть, победить
убивать

La qualification

- Domaine des perceptions physiques
глубокий, низкий, узкий
горячий, мокрый, сухой, мягкий
толстый, тонкий, худой
медленный
голодный
пожилой
- Domaine des jugements
замечательный, великий, популярный,
модный, оригинальный, обычный, живой,
скучный, смелый
опасный
виноватый
умный, глупый, точный, неважный
богатый, бедный
- État, relation
живой, мёртвый
женат, замужем
иностранный, чужой, родной, домашний
бывший, современный
специальный
одетый
- Comparaison
более, менее, гораздо (гораздо лучше)
(не) такой же..., (не) так же..., как... Он не
такой
похожий

L'identification indéterminée

- какой-то, какой-нибудь
- Les équivalents russes du pronom français « on »
dans sa valeur indéterminée :
 - Построили новый магазин. Зовут. Он хочет
работать, а в семье не согласны
 - Можно. Нельзя. Видно
 - Где продаются эти книги ? Как это пишется ?
Как переводится это слово ?
 - Ничего не поделаешь – надо уходить.
Работаешь, работаешь, а результатов нет !
 - Здесь не пройти. Что же делать ?

La quantification et l'intensité

- Quantité déterminée : двое, трое, вдвоём,
втроём, примерно (сто человек), оба
- Quantité indéterminée : многие, многое,
достаточно, несколько, некоторые. Один из
нас. Единственный. Гораздо, namного

Les relations entre sujet et objet

- L'expression du passif :
Церковь была построена в прошлом году
Тут строился дворец. Чем объясняется его
реакция ? Как это пишется ?
- La réciprocité : Они смотрели друг на друга.
Они встречаются. Они целуются
- Le double sujet : Мы с братом ходили в кино

L'orientation dans l'espace

- наверх, вверх, наверху, внизу, выше, ниже
от... до... От Москвы до Владивостока
рядом с

La situation dans le temps

- Heure et date : двадцать минут второго, без
пяти три, в -ом году, в январе... – ого года
- Antériorité : давно, недавно. Подумай перед
тем, как говорить !
- Simultanéité : Пока она гуляет, он читает
газету. В то время, как..
- Postériorité : После того, как я получил её
письмо, я ей позвонил. Как только приеду,
напишу
- Intervalle : с... до... С двух до трёх
- Durée : всю жизнь, всё время

Les relations logiques

- Opposition : тогда как
- Restriction : несмотря на, хотя, наоборот
- Causalité : благодаря. Говори, ты всё видел.
Раз это так, я не поеду. Так как его не было, я
пошёл один

– Conséquence : Весь день шёл сильный дождь, так что мы сидели дома. Он говорит так быстро, что трудно его понять

L'aspect et le point de vue de l'énonciateur sur le procès

Consolidation des notions abordées précédemment.

La modalisation du discours

Impliquer son interlocuteur

– Établir, maintenir, rompre le contact, entretenir des relations sociales élémentaires :

Попросите, пожалуйста, к телефону Ивана Петровича ! Минуточку ! Извини (те), что звоню так поздно ! Прости (те), что помешал ! Договорились ! всё !

(Большое) спасибо за... Благодарю за... Пожалуйста ! Не за что !

Желаю (тебе, вам) счастья, здоровья... За ваше здоровье !

– Poser des questions : Какое у вас впечатление от фильма ? Как ты относишься к этому событию ? Как вы на это реагировали ?

– Donner un ordre, formuler une requête : Внимание ! Молчать !

– Suggérer, proposer : Давайте читать ! Давайте пойдём в бассейн ! Может быть, попросим Наташу пойти с нами в бассейн ? Может быть, попросить Наташу... ? Тебе помочь ?

S'impliquer soi-même, exprimer sa position intellectuelle ou affective

– Savoir, ignorance : Я не в курсе. Понятия не имею. Не представляю

– Opinion : По моему мнению

– Appréciation, sentiment :

– Joie, enthousiasme, admiration : Замечательно ! Отлично ! Ничего себе !

– Surprise, étonnement : Вот это да ! Вот как ! Боже мой ! Шутишь ! Серьёзно ! С ума сойти !

– Accord, désaccord : Действительно. Понятно. (Это) точно. (Это) правильно. Ещё бы ! А как же ! Я с этим согласен. Я – за. Я – против. Ну что ты ! Тут что-то не так. Наоборот, это совсем не так. Ни за что ! Ерунда !

– Volonté, souhait : Хорошо бы отдохнуть ! Скорей бы каникулы !

– Argumentation, jalons du discours : в общем, ну, вообще

Objectiver son propos

• L'assertion :

– constatation, évidence : Видно, что ему плохо. О нём не слышно. Неизвестно, кто это сказал. Заметно, что... Вероятно, что...

– obligation, interdiction : Нужно изучать иностранные языки. Здесь нельзя курить

– possibilité, impossibilité : Летом можно купаться в реке. Нельзя перейти улицу

• Le discours rapporté

– le style indirect : Он сказал : « Я не приду ». → Он сказал, что не придет

– la mise en récit du discours direct :

Она сказала сыну : « Ты бы лучше сел за уроки ». → Она посоветовала сыну сесть за уроки

« Хочешь, я тебе помогу ? » → Он предлагает ей помочь

Она говорит ему : « Спасибо ! » → Она благодарит его